

LE PETIT JOURNAL



Mars 2019

CONTACT



Mairie d'Haudainville
1 rue de Verdun
55100 Haudainville

☎ 03 29 84 62 86
Fax 03 29 83 98 94

mairiehaudainville@wanadoo.fr
www.haudainville.eklablog.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



Lundi 15 h 30 à 18 h 30

Mercredi 15 h 30 à 18 h 30

Vendredi 09 h 00 à 11 h 30

Le maire ainsi que les
adjoints se tiennent à
votre disposition le
Samedi de 10 h à 12 h

Rendez-vous possible
auprès du secrétariat de la
Mairie.

En dehors des
permanences ci-dessus et
en cas d'urgence
vous pouvez contacter le
Maire ou les adjoints aux
numéros ci-après :

Louis Kutschruiter
06.87.51.85.84

Eric Preud'homme
06.08.48.75.97

Jean-Luc Lorin
06.68.44.09.73

LE MOT DU MAIRE

Lors de la cérémonie des vœux, une rétrospective en images de 2018 a mis en avant tout ce qui a animé la vie de notre village au fil de l'année. Cela témoigne ainsi de l'engagement de tous ceux et de toutes celles qui se mettent au service de notre collectivité, bénévolement ou professionnellement et confirme ainsi la dynamique communale portée par la municipalité et les associations SLC la Beholle et Petits Ânon.

D'importants travaux ont été finalisés en 2018, je n'y reviens pas, vous avez pu le constater. Lors de cette cérémonie, j'ai aussi clairement annoncé que je ne me représenterai pas aux élections municipales de 2020. Elu depuis 2001 j'ai effectué trois mandats dont deux en qualité de maire. J'applique ma position sur la limitation du nombre des mandats qui à mon sens doit favoriser une dynamique locale permanente. Il reste un peu plus d'un an : je mettrai toute mon énergie à la réalisation des projets en cours.

Au niveau des compétences communales :

- Un gros entretien de notre salle polyvalente était à faire. La rénovation des peintures et du parquet vient d'être réalisée ; la réfection des escaliers extérieurs et de la cour arrière est à venir.
- La réfection des communs de l'immeuble situé 1 rue Grande ainsi que celle du parking et de l'entrée du cimetière sont aussi programmées.

Au niveau des compétences intercommunales :

- Nous poursuivrons les travaux de voirie. La rue de Metz et le pont des Bocquets sont actuellement à l'étude ainsi que la rue du bas du village et la rue de l'écluse.
- Un dégrilleur sera installé au pont des Bocquets pour faciliter le retrait des végétaux charriés dans le ruisseau lors de fortes pluies.

Votre maire,
Louis KUTSCHRUITER

REUNION « COMPOSTAGE »

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun organise le 11 avril 2019 à 18 h 30 à la salle polyvalente de Haudainville une soirée de discussions autour du compostage. Elle sera animée par le maître composteur de la CAGV, Céline MAQUEL.

A l'issue de la soirée, les participants, résidants au sein de la CAGV, se verront remettre gratuitement un composteur.

AGENDA

11 avril – 18 h 30 : Réunion
d'information sur le compostage

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 29 mars 2019



Délibérations :

Présentation du projet d'occupation partielle du local technique par l'Association Transversales :

L'association « Transversales » a sollicité la CAGV pour disposer d'un local afin de créer un pôle de matériel scénique. Le local technique d'Haudainville étant sous-utilisé, une partie sera mise à disposition de l'Association Transversales. La partie de droite sera conservée par la Mairie pour le matériel communal.

Mme Guylaine PETITJEAN, employée de l'association Transversales, explique au Conseil Municipal le projet d'aménagement du local technique. Ce local permet à l'association de créer un pôle de matériels et de compétences. Deux postes seront créés : un magasinier et un technicien.

Les travaux d'aménagement seront intégralement pris en charge par l'association. Ces travaux sont financés par la Région et le Département. La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun prend en charge les fluides (consommation eau, électricité, ...).

Une convention sera établie entre la CAGV, la commune et l'association.

Indemnité de Conseil du Trésorier :

Monsieur le Maire fait part au conseil que le Trésorier, Monsieur LEULIER, est arrivé le 1^{er} septembre dernier.

Les indemnités dues ont été calculée au prorata des jours de présence. Ces indemnités se montent à la somme de 110,76 € pour une gestion de 120 jours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte la proposition comme présentée et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

Encaissement des chèques pour le repas des Aînés :

Chaque année, le repas des Aînés a lieu en fin d'année. Une participation financière est demandée aux personnes accompagnant les aînés de notre village.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, fixe le prix du repas à 35,00 € par personne et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

Contrat de bois de trituration à l'unité de produits sur pied 2018/2019 – Société contractante SEFE :

L'Office National des Forêts propose à la commune un contrat d'approvisionnement CHENE grumes et houppiers pour les années 2018-2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, accepte ce contrat d'approvisionnement comme présenté et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Acceptation d'un don :

Monsieur le Maire fait part au conseil que l'association « Le Renouveau » a fait un don à la Commune d'un montant global de 1 500,00 € sous forme de 2 chèques à déposer avec un mois d'intervalle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte ce don et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

Informations diverses :

Grand débat National : Un cahier, une urne ainsi que les questionnaires transmis par le Gouvernement sont mis à disposition de la population. Il sera organisé des débats sur la ville de Verdun à la salle Cassin fin février.

Utilisation du droit de préemption, Rue des Bœufs : Monsieur le Maire explique qu'une vente a lieu sur la parcelle AC 284 situé Rue des Bœufs. L'achat d'une partie de cette parcelle (environ 28 m²) serait intéressant afin d'élargir la rue à 5,80 mètres. Une prise de contact avec le notaire chargé de cette vente sera faite.

Projet d'investissement pour le budget eau : Une rencontre a eu lieu avec la Municipalité de Belrupt afin de discuter des investissements nécessaires concernant la station de pompage. Il est envisagé de changer une pompe (2 devis : un à 4000 € et l'autre à 6 300 €), un ballon : 5 000 € (éviter les coups de bélier), un démarreur : 700 € et une échelle pour descendre au château d'eau (prix à vérifier).

Dégrilleur au Pont Bocquet : L'installation sera faite dans les prochaines semaines.



Informations diverses :

Groupement de commandes pour l'élagage des chemins ruraux sur le territoire de CAGV : L'intérêt de ce groupement est de tirer les prix vers le bas. L'estimation est de 2800 ml pour la commune.

Travaux à la Salle des Fêtes :

Début des travaux : lundi 9 février 2019 pendant 15 jours (peinture des murs, vitrification du parquet).

Les escaliers devant la salle sont très dangereux pendant les périodes hivernales (glissants). Une recherche de solution pour remédier à ce problème est en cours.

LE DEFIBRILLATEUR EXTERNE AUTOMATISE - DEA

La commune s'est dotée depuis quelques mois d'un défibrillateur. Il est installé sur la façade de la mairie. Depuis le décret du 4 mai 2007, nous sommes censés savoir nous en servir... Pour cela, nous avons demandé à Romuald Jeannesson d'animer 2 séances à destination de nos concitoyens. Il a été secondé en cela par M. Lavina, pompier volontaire.

Par des petits jeux de rôle, les apprentis secouristes ont été mis en situation de réagir face à une hémorragie, à une fausse route et bien sûr face à l'arrêt cardio-respiratoire.

Les gestes qui sauvent : garrot (hé oui), position latérale de sécurité (PLS), manœuvre de Heimlich (fausse route), massage cardiaque et branchement du DEA n'ont plus de secret pour cette petite quinzaine de nos concitoyens qui ont dépassé leur crainte et se sont formés.

Un grand merci à eux pour cet acte de civisme ainsi qu'aux deux officiers du corps des sapeurs-pompiers pour leur investissement.



LES CINQ CONTINENTS EN MUSIQUE

Durant les premiers mois de l'année scolaire 2018-2019, les petits haudainvillois ont été partie prenante au projet artistique de l'école dont le thème portait sur la connaissance des cinq continents en utilisant la musique. Pour ce faire, deux points étaient à prendre en compte : le concours financier de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun et l'instauration d'un partenariat entre l'école et la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Belleville qui est partiellement et momentanément installée à l'Espace Culturel d'Haudainville durant la réalisation des travaux des bâtiments de Belleville. Et c'est plus particulièrement le « secteur musique » qui est concerné. Deux musiciens, René LEBORGNE et Clément KELLER, ont accompagné au cours du 1^{er} trimestre tous les enfants de l'école, du plus petit au plus grand. Chacun a participé à l'écriture de textes et à leur mise en musique via plusieurs médiums : voix, percussions corporelles et instruments détournés pour un rendu aux inspirations musicales du monde. Les enfants ont transmis leurs découvertes au cours d'un spectacle qui s'est tenu dans l'église Jeanne d'Arc le 25 janvier 2019 à 18 h.

Les enfants ont conduit les spectateurs à faire le tour du monde. Petite et moyenne sections avec leurs perroquets Renata et Patricio nous ont entraînés au Brésil. La grande section et le cours préparatoire nous ont fait découvrir au travers d'un théâtre d'ombres le Petit Chaperon Bleu Anouchka. Les CE1 nous ont transportés avec grâce et mouvance en Asie. Les CE2 ont fait résonner un chant d'Océanie. Enfin les CM1 et CM2 nous ont emmenés en Afrique avec leur tambourin et leur djembé.

Belle et agréable soirée, dans une salle comble, avec de talentueuses scènes et un grand engagement des enfants ainsi qu'une organisation toute particulière des enseignants et des intervenants musiciens à qui de chaleureux remerciements peuvent être adressés !



HISTOIRE DE L'EAU – DISTRIBUTION AUX PARTICULIERS (SUITE 5)

Le dispositif de distribution d'eau par les fontaines et les puits avait été remis en état ainsi que l'éolienne aussitôt après la Première Guerre Mondiale.

Au début des années 1950, une grande campagne de modernisation des réseaux de distribution d'eau potable est mise en place avec l'aide de l'Etat. La mesure est d'ordre national. Le Conseil Municipal d'Haudainville sentant là un réel besoin met la question à l'ordre du jour et les premières études sont réalisées avec l'aide du Génie Rural.

Il s'agit de remplacer les pompes de la station avec leurs conduites puis dans un deuxième temps, de mettre en place un réseau de distribution en fonte, enterré à plus d'un mètre, pouvant alimenter la totalité de la commune. Réseau encore en service à ce jour après quelques modifications.

Chaque habitation doit avoir un branchement particulier, sur ce réseau, avec un compteur évaluant les consommations. A l'époque, les raccordements sont faits en plomb (*plus tard le plomb, reconnu dans une certaine mesure, nocif, est remplacé par du polyéthylène*).

La mise en place des canalisations, qui demande des travaux conséquents, se fait à partir du château d'eau de 500 m³ situé au-dessus de la Fontaine, voie Mariette.

Des bornes à incendie étant prévues, le diamètre des canalisations doit être en conséquence. Pour éviter les traversées de la route départementale, une conduite est installée de chaque côté de la voie.

C'est dans ces années que disparaissent les fontaines devenues inutiles et gênantes ainsi que les abreuvoirs. C'est un véritable changement dans les habitudes des Haudainvillois. Les animaux sont abreuvés à la ferme. Avec l'apparition des machines à laver le linge, l'utilisation des lavoirs devient accessoire et finit par disparaître totalement, entraînant la démolition de ceux-ci. (*Les dames devront donc trouver d'autres lieux de papotage*). Mais tout cela a un coût.....

Pour la station de pompage et de refoulement, le projet s'élève à 1 073 863 frs

Pour le dispositif de canalisations et de distribution, nous avons :

en génie civil	=	662 127 frs
en terrassement	=	1 943 950 frs
en canalisations	=	6 877 913 frs
en robinetterie	=	1 956 867 frs
en branchements	=	5 813 180 frs
en divers	=	20 936 frs

Avec les travaux d'électricité et d'appareillages électriques, les honoraires d'architecte et l'enlèvement des fontaines-abreuvoirs et autres, on peut estimer à environ 20 000 000 frs la dépense réalisée en 1955.

A la fin des années 1970, un contrat fut passé avec Belrupt. Cette commune nous fournit en eau à partir de son forage. Un nouveau réservoir situé plus haut fut construit et des modifications furent apportées sur le réseau en raison des nouveaux lotissements réalisés à cette époque.

CONSOMMABLES INFORMATIQUES : N'EN JETEZ PLUS !

La Ligue contre le cancer, Comité Meuse, a décidé de mettre en place un programme de récupération de consommables informatiques usagés afin d'allier un geste citoyen de protection de l'environnement avec l'obtention de ressources supplémentaires.

La Commune et La Ligue contre le cancer vont signer une convention pour la mise en place d'une boîte de collecte.

D'un point de vue pratique, ce collecteur sera placé dans quelques jours à l'accueil de la Mairie. Le ramassage et le transport seront assurés par le Comité qui nous fournira en retour une information sur les sommes globales ainsi recueillies.

Participons à ce geste d'écocitoyen qui aidera à la lutte contre le cancer



« Le Petit Journal » est un bulletin d'information municipal. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi. Il est imprimé par nos soins en mairie.

Directeur de publication : M. Louis Kutschruiter, Maire de la commune.

Rédacteurs : Mme Valérie Ciré – Mme Béatrice Cornélise – Mme Virginie Lambert – M. Denis Waxweiler